Tribunes publiées dans le Journal n°194

Christine Cerrigone
Majorité municipale
Au nom de la majorité municipale
Avec l'arrivée du mois de décembre, Le Blanc-Mesnil va, une fois encore, se parer de son plus beau manteau de neige et de lumières. Avec les sublimes décorations dans les pavillons et balcons, les illuminations dans les commerces et l'ouverture du marché de Noël, à partir du 15 décembre, Noël, instant unique d'échange et de partage, va rayonner partout au Blanc-Mesnil.

Comme toujours, la majorité municipale est au travail pour vous organiser des événements qui permettront aux familles de se retrouver et de partager des moments inoubliables.

Le marché de Noël s'inscrit dans cet esprit. Il permet à tous de se retrouver autour d'un temps fort et de mettre de côté les soucis du quotidien tout en créant un lien social et intergénérationnel entre les Blanc-Mesnilois.

Nous avons hâte de partager à vos côtés ce moment de joie qui vous réservera de nombreuses surprises : des chants de Noël, des lectures de contes, des quiz, des orchestres, du gospel, des jeux pour petits et grands et, pour accompagner le tout, nos traditionnels chalets de Noël avec de nombreux produits venus de toute la France.

Noël est également un moment intense pour nos seniors blanc-mesnilois qui, comme chaque année, viendront retirer leurs cadeaux dans un décor féerique. Nous avons souhaité que ces cadeaux bénéficient à l'ensemble de nos seniors, sans distinction. Noël doit être une fête pour tous.

Nous n'oublions pas non plus ceux qui sont parfois touchés par la solitude, c'est pourquoi nous nous efforçons, le temps d'une parenthèse enchantée, de leur offrir des moments de bonheur.

Didier Mignot
« Blanc-Mesnil à venir »
Président du groupe Blanc-Mesnil à venir
Suite de ma précédente tribune, je reviens sur l'éditorial de nos 2 maires du n° 192 de ce journal. Les chiffres donnés, soi-disant référencés INSEE, sont totalement fantaisistes. A en croire M. Meignen et Ranquet, des pauvres seraient arrivés en masse entre 2008 et 2014. Un discours culpabilisant insupportable envers les personnes en grande précarité qui vivent des difficultés quotidiennes étrangères à M. Meignen, habitant du très chic 16ème arrondissement de Paris.

Mais ces allégations, qui n'existent pas sur le site de l'INSEE, ne corroborent pas le dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui indique que dans notre ville « en 2015, la part des habitants vivant sous le seuil de pauvreté était de près de 30 % ».

Et avec le « seuil d'éducation », on frise le délire. Ce concept est également introuvable sur le site de l'INSEE et partout ailleurs, y compris les documents municipaux officiels.

Derrière ces mensonges et manipulations qui n'ont rien à faire dans un journal municipal, se cachent un dessein politique inquiétant aux amalgames et sous entendus nauséabonds. Alors que les difficultés sociales touchent un nombre croissant d'habitants, l'heure est à la mobilisation pour davantage de services publics et un partage de la richesse nationale, et non pas à la stigmatisation du logement social et des « pauvres », coupables de tous les maux selon nos édiles.

Quant à la promesse d'arrêter les constructions, on nous l'a déjà faite en 2020. On voit ce que cela donne.